



Halte aux bonus protégés par le bouclier fiscal

Paris, le 25 mars 2009. La CFDT est scandalisée par les informations diffusées par le quotidien Libération en date du 25 mars, selon lesquelles Cheuvreux, filiale de Crédit Agricole SA, va distribuer 51 millions d'euros de primes à une partie de ses cadres, tout en déployant parallèlement un plan de restructuration impliquant 32 millions d'euros d'économies et 75 emplois supprimés.

Cette politique de primes invraisemblables est choquante à plusieurs titres :

- **Comportement indigne en temps de crise.** Il est indécent qu'une entreprise ignore de la sorte la situation financière et économique du pays comme de celle tous les citoyens qui souffrent au quotidien de la crise.
- **Mépris du contribuable.** Cette politique de rémunérations XXXL est inacceptable alors que le contribuable participe au plan de soutien des banques mis en place par l'État. Le Crédit Agricole SA, propriétaire de Cheuvreux, en bénéficie.
- **Mépris des salariés.** Il est scandaleux qu'à l'heure où les salariés doivent faire face à des « plans d'adaptation », une banque en pleine restructuration déverse à quelques-uns de tels montants.

Depuis des mois, la CFDT demande une réunion tripartite entre l'État, la profession bancaire et les organisations syndicales sur les modes et l'échelle des rémunérations dans les banques.

Pour en finir avec les déclarations d'intention telles que le code d'éthique, le gouvernement doit légiférer afin de réglementer l'attribution des primes, des bonus et des stock-options. L'attitude inacceptable des dirigeants du Crédit Agricole et de ceux de la Société Générale montre la nécessité et l'urgence d'une loi sur la question.

La crise s'aggrave, les restructurations pleuvent, et cela exige un traitement social à la hauteur. La CFDT attend du gouvernement qu'il réoriente sa politique pour une vraie justice sociale. Réglementer bonus et stock-options ne suffit pas : la CFDT demande la suppression du bouclier fiscal. Obtenir des bonus faramineux, au prix de risques incontrôlés et incontrôlables, de la part de banques soutenues par des prêts d'État est déjà indécent ; bénéficier ensuite d'allègements fiscaux est pire encore.